



CLASSIQUES
GARNIER

« Conseil d'administration », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 117^e année - n^o
3, 3 – 2017, p. 765-767

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-07059-7.p.0253](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-07059-7.p.0253)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2017. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉUNION DU 3 DÉCEMBRE 2016

Le Conseil d'Administration de la Société d'Histoire littéraire de la France s'est réuni le samedi 3 décembre 2016 à 14 h 30, à l'École nationale des chartes, salle Léopold-Delisle (65, rue de Richelieu, Paris 2^e).

Étaient présents : Mmes Florence Callu, Delphine Denis, Mireille Huchon, Anne Réach-Ngô, Anne Régent-Susini; MM. Jean Céard, Luc Fraise, Alain Génétiot, Sylvain Menant, Romain Menini, Olivier Millet, Hubert Tubiana.

Excusés : Jean-Marc Chatelain, Patrick Dandrey, Michel Delon, Dominique Quéro, Pierre-Louis Rey.

La séance est ouverte à 14h30 sous la présidence de M. Sylvain Menant, Président de la société :

1 – Approbation du procès-verbal de la précédente séance

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents.

2 – Renouvellement du Bureau

Le Bureau de la Société est renouvelé à la suite d'un vote unanime.

3 – Approbation des remboursements consentis à des membres du Bureau

M. Menant ayant avancé les fonds pour l'envoi de la circulaire signalant la tenue du colloque et de l'assemblée générale en 2016, il en demande le remboursement aux membres du Bureau. Ces remboursements sont acceptés à l'unanimité.

*4 – Informations détaillées
sur le contrat de la Société avec les éditions Garnier*

La maison Classiques Garnier, nouvellement éditrice de la revue, s'est engagée auprès de la Société, par la voix de son directeur Claude Blum, sur les conditions de notre collaboration. C'est désormais le temps de la signature du contrat, dont M. Menant présente la teneur. Une large discussion s'engage sur un certain nombre de points du texte. M. Menant et M. Génetiot présenteront les remarques des membres du conseil lors d'une réunion de mise au point du contrat avec M. Claude Blum.

5 – Futures manifestations

M. Menant invite ensuite les membres du Bureau à faire remonter auprès de Mme Delphine Denis, secrétaire général aux manifestations de la Société, les projets futurs.

*6 – Rapport de Mme Réach-Ngô
sur la communication de la Société*

M. Menant donne ensuite la parole à Mme Anne Réach-Ngô, chargée de la communication de la Société.

Mme Réach-Ngô expose les raisons qui entraînent une nécessaire refonte du site, qui a constitué un progrès remarquable lors de sa création, mais n'est plus conforme aux standards actuels. Elle présente les principaux objectifs de la refonte du site, après qu'elle a passé en revue un échantillon de sites de sociétés savantes, équipes de recherche et projets scientifiques relevant des sciences humaines, encore en ligne et déjà anciens, ou récemment conçus ou mis à jour. La Société s'adressera à un prestataire spécialisé dans le domaine ; M. Surget, concepteur du site précédent, sera naturellement consulté pour conseils.

Il s'agira d'abord de restructurer les informations, en clarifiant et hiérarchisant les données, suivant une arborescence de ce type : – Présentation de la société (Historique de la SHLF ; Mission de la SHLF ; Membres du CA ; Vie de la société) ; – Événements et manifestations organisés par la société ; – Colloque annuel ; – Conférences, rencontres ; Revue (Dernier numéro ; Table du numéro à venir ; Table des matières des anciens numéros ; Comptes rendus ; Moteur de recherche dans toutes les tables des matières) ; – Bibliographie de la SHLF ; – Liens.

Ensuite, il faudra renouveler la charte graphique, ce qui impliquera ou entraînera les tâches suivantes : créer un logo ; partir de la charte et la développer pour le site, mais aussi pour les annonces de colloque, le bulletin, les fichiers en ligne pour les comptes rendus, etc. ; privilégier une présentation visuelle simplifiée ; proposer un site « responsive » (qui s'adapte au format de l'écran, lisible sur tablette, smartphone, etc.).

Le but sera d'augmenter le flux sur le site pour promouvoir la société et élaborer une vaste liste de diffusion, en songeant à enrichir la liste de diffusion de la société et à fournir de nouvelles ressources en ligne (vidéo des communications du colloque annuel ? référencement des thèses en littérature française ? outils spécifiques autour du programme de l'agrégation, en partenariat avec d'autres sociétés savantes ?). Les liens avec l'enseignement secondaire pourront être développés, et l'utilisation des réseaux sociaux, avec l'accord du Bureau, encouragés.

M. Menant remercie Mme Réach-Ngô pour ce rapport remarquablement riche, et pour toutes les propositions qu'il contient. Il rappelle la nécessité de promouvoir la communication de la Société, en particulier par la voie électronique, et se réjouit de l'engagement de Mme Réach-Ngô pour mener à bien cette tâche.

7 – Proposition de nouveaux membres

M. Menant rappelle que les propositions de nouvelles adhésions sont à adresser à l'avance au secrétariat de la Société, 112, rue Monge, B.P. 44, 75005 Paris, à l'attention de Mme Delphine Denis.

8 – Questions diverses

M. Menant informe le Bureau que, en accord avec le comité des recensions, les livres « en souffrance » stockés rue Monge (doublons et livres n'ayant pas trouvé recenseur) seront confiés à la bibliothèque de l'École Normale Supérieure, qui pourra ainsi, le cas échéant, procéder à certains échanges qui sont nécessaires à la constitution de son fonds documentaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h.

Le Président de la Société,
Sylvain Menant

Le Secrétaire,
Romain Menini